

paraît, un autre lui succède, l'un est un peu plus ou un peu moins agréable que l'autre, je les vois tous sans attache, sans prédilection, sans désir d'en fixer aucun. Applaudissez-vous de cet heureux changement, il est votre ouvrage, tirez-en la conséquence que vous n'avez plus rien à craindre de moi.

Les bruits sur la paix et la guerre sont ici tout comme chez vous.

Les affaires du parlement² sont ce qui occupent le plus dans le moment présent, mais ce n'est point matière à lettre; s'il se présente quelque occasion je vous dirai ce que j'en sais et ce que j'en pense. Tout ce que je puis vous dire aujourd'hui, c'est que mes parents ont la paix de la bonne conscience et sont tout aussi gais qu'à l'ordinaire; je les vois souvent et je ne les importune point de ce qui me regarde, je suis d'un âge à ne me plus inquiéter de l'avenir, c'est un emplâtre que j'applique à tous les maux.

Je vois très souvent Mme de Mirepoix *avec privilège et approbation*,³ je suis aussi fort bien avec les Beauvau et je jouis du bonheur de n'être suspecte à personne. Je ne sors jamais avant neuf heures, je me livre à la paresse et je m'en trouve bien; l'activité est un ridicule quand on est vieille. J'ai quelquefois, je l'avoue, besoin de me rappeler, la plupart des gens que je vois évitant de m'en faire souvenir. Si j'avais des livres qui pussent m'amuser je mènerais une vie assez douce, mais comme je passe des nuits entières sans dormir, je suis à bout de lecture, presque toutes m'ennuient.

Je reçus hier une lettre de votre nièce en même temps que la vôtre,⁴ j'aurais dû les recevoir dimanche, mais elles eurent le vent contraire. Votre nièce me mande qu'elle ne m'avait pas écrit plus tôt parce que sa maison est pleine de monde depuis le moment qu'elle se lève jusqu'au moment qu'elle se couche. Sa lettre est très naturelle, et elle m'a fait beaucoup de plaisir en m'apprenant que vous vous portez à merveille, et qu'elle ne vous a jamais vu si bon visage.

Le récit que vous me faites des visites de la pauvre Dumont m'a attendrie, mais c'est une chimère que l'espoir d'une place de page,⁵ il

2. The King issued an edict, 7 Dec. 1770, and appeared that day at a *lit de justice*, at which Séguier's requisition was registered, and the parliament was reprimanded. The parliament, in revenge, suspended the administration of justice, and was finally abolished by the King after Choiseul's disgrace, 24 Dec. 1770 (*Mercure historique* clxx. 76-115, Jan. 1771).

3. The title-page of the *Mercure de France* has the imprint 'Avec approbation et privilège du Roi.'

4. HW to D 4 Dec. 1770 (missing).

5. Mme Dumont's son wanted to be a page to the Comtesse de Provence (see *ante* 23 Nov. 1770).